



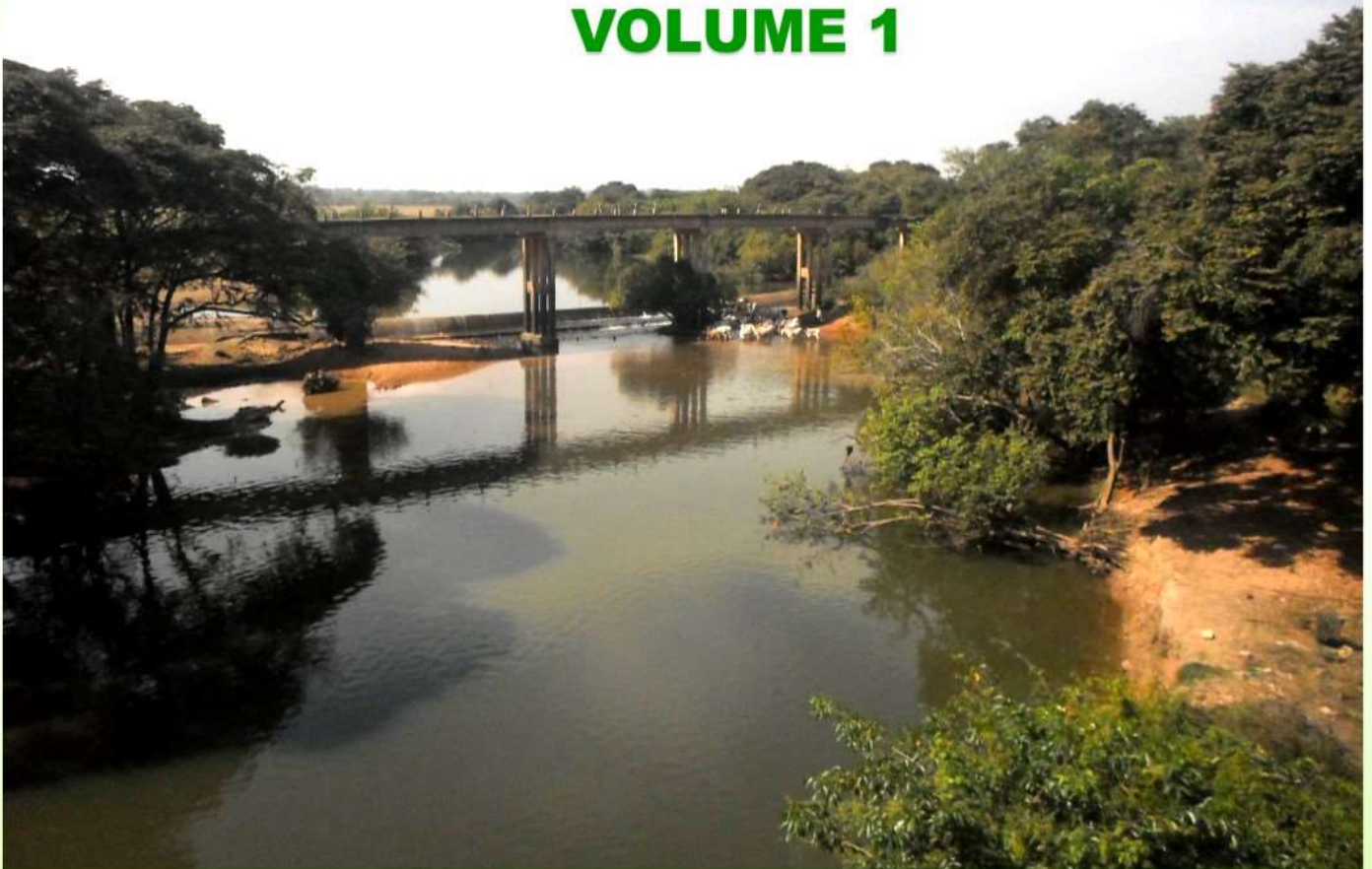
Mieux Comprendre l'Espace

Géovision

**Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales**

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara

N°008, DÉCEMBRE 2022 ISSN: 2707- 0395
VOLUME 1



République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 07 06 91 71/ 01 03 59 34 32/ 05 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépendant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BÉCHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI),

une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

LES REFORMES DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES FORETS (SODEFOR) ET LEUR IMPACT DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION EN CÔTE D'IVOIRE DE 1980 A 2000, Alain Konan BROU	9
OFFRE DE SANG AU CNTS DE BAMAKO : PROBLÈMES ET STRATÉGIES D'ACCÈS DES POPULATIONS, ¹ Issa DIALLO , ² Anassa TRAORE, ³ Adama TRAORE	19
LA GOUVERNANCE DE L'EAU D'IRRIGATION DANS LE SECTEUR RIZICOLE DE SOSSE-SIBILA EN ZONE OFFICE RIZ SEGOU : ENJEUX ET CONTRAINTES, Baba COULIBALY	30
LE MILIEU RURAL DE LA RÉGION DE GBÊKÊ (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : UN ESPACE MOINS NANTI EN INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES, Souleymane TOURE ¹ , Yao Jean Julius KOFFI ²	42
ÉTUDE DE LA CINÉMATIQUE (1979-2019) DE LA FLECHE SABLEUSE DE LA LANGUE DE BARBARIE, LITTORAL NORD SÉNÉGALAIS, Amadou Abou SY	58
LE COUSINAGE A PLAISANTERIE POUR LA RÉOLUTION DU CONFLIT EN CASAMANCE, Ibrahima BA	70
STRATÉGIES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE), Deagai Parfaite DIHOUEGBEU	80
INSUFFISANCES DE L'ÉVALUATION SOMMATIVE DE LA PRODUCTION ÉCRITE EN FRANÇAIS : CAS DES CLASSES DE TROISIÈME DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES PUBLICS DE LA COMMUNE DE PORT-BOUËT, Eben-Ezer Kouamé TANON.....	93
CONSTRUCTION DES GRANDS BARRAGES ET PROBLÉMATIQUE DU DÉPLACEMENT DES POPULATIONS : CAPITALISATION DE L'EXPÉRIENCE DU BARRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE KANDADJI AU NIGER, SAIDOU Abdoulkarimou ¹ , KOMBIENI Hervé Azouma ²	110
L'IGNAME : UNE ALTERNATIVE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA SOUS – PREFECTURE DE DIMBOKRO, AHOUSI N'Guessan Maxime ¹ , KONE Tanyo Boniface ² , DIAKITE Moussa ³	126
ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES SYSTÈMES D'IRRIGATION EN RÉPONSE AUX EFFETS DES VARIABILITÉS CLIMATIQUES SUR LE PLATEAU ADJA AU SUD-OUEST DU BÉNIN, SEWADE SOKEGBE Grégoire ¹ , Clément Codjo GNIMADI ² , HOUNLIHO V. Beaudelaire A. ³	137
DIVERSITÉ ETHNIQUE, DÉMOCRATIE ET LIEN SOCIAL EN AFRIQUE, Afiyo ASSIVON (Sœur Louise de Jésus).....	154

ANALYSE DE L'OCCUPATION ET USAGES DES TERRES SUR L'AXE DAOUKRO-BONGOUANOU (CÔTE D'IVOIRE), Laurent Kouassi KOUAKOU ¹ , Amédée Bosson KOUAME ² , Boris Aubin Kouassi KOUADIO ³ , Béh Ibrahim DIOMANDE ⁴ , Diakité MOUSSA ⁵	166
DRONE AS AN AUXILIARY TOOL FOR DEGRADED MANGROVES CHARACTERIZATION IN THE NORTH OF LIBREVILLE – NW/GABON, Dieudonné Moukétou-Tarazewicz, Jean-Bernard Mombo ² , Marjolaine Okanga Guay ² , Médard Obiang Ebanega ² , Bruno Nkoumakali ² , Leaticia Rogombe ² , Michel Mbadinga ²	181
DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA DECENTRALISATION DANS LA COMMUNE RURALE DE SOUBAKANIEDOUGOU AU BURKINA FASO, Aridjouma FAYAMA, Dramane DAHANI*	191
COMMERCIALISATION DES LÉGUMES FEUILLES LOCALES : UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ D'AUTONOMISATION DES FEMMES DE LA COMMUNE DE YOPOUGON, Florence YAPO ¹ , Tangologo SILUE ²	207
PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS DANS LA COMMUNE DE GLAZOUE AU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN, Tognidè Auguste HOUINSOU ⁽¹⁾ - Paulin Mintongninou HESSOU ⁽²⁾	219
LES IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE SAABA, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, NIKIEMA Wendkouni Ousmane*, SANOGO Salifou**, et YANOOGO Pawendkisgou Isidore***	237
LES SITES ETHNOGRAPHIQUES DE LA VILLE DE GAOUA À L'ÉPREUVE DE L'URBANISATION : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE SAUVEGARDE, BIRBA Noaga ¹ , DA Dar ²	250
DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION DES AGRO-SOCIO-ECOSYSTEMES DES TERRITOIRES DU SINE (SENEGAL), CHEIKH TINE	264
REORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PERFORMANCE DES ETUDIANTS A L'UNIVERSITE DE LOME, Yawo Adzéoda HOLU*	278
LES PLAGES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAN PEDRO FACE AUX DÉFIS DU TOURISME DURABLE, BISSOU Guikahué Daniel ¹ , Pascal Hugues AYEKPA ²	291
VALORISATION DES DÉCHETS SOLIDES DU MARCHÉ DE SAN, UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES STRATEGIES D'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE, Yakouréoun DIARRA ^{(1)*} , Gaoussou DEMBELE ⁽²⁾	307
ENJEUX DU PROCESSUS DE TERRITORIALISATION DE LA PERIPHERIE DE SAINT-LOUIS AU SÉNÉGAL, NAKOUYE Nicolas	321
LA RÉGIONALISATION AU SÉNÉGAL : ENJEUX ET PERSPECTIVES, Binette NDIAYE	335

L'ARCHEOLOGIE DE LA CONSCIENCE MORALE, Hyacinthe Aboa ACHI..... 348

LE SMARTPHONE EN MILIEU UNIVERSITAIRE À BOUAKÉ (CENTRE CÔTE D'IVOIRE) ,
KOFFI Yao Julien 357

LES FACTEURS DE L'ENROLEMENT DES JEUNES DANS LES GROUPES EXTREMISTES
VIOLENTS AU CENTRE DU MALI, Doudou Ben Béchir NIANG¹ , Salif KONE² 370

LA CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC COMME INSTRUMENT DE MARKETING
TERRITORIAL. LE CAS DU PARC LA MEXICANA, Elizabeth ESPINOSA DORANTES, Christof
GÖBEL..... 377

LES SITES ETHNOGRAPHIQUES DE LA VILLE DE GAOUA À L'ÉPREUVE DE L'URBANISATION : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE SAUVEGARDE

BIRBA Noaga¹, DA Dar²

¹Département d'Histoire et Archéologie, Université Norbert ZONGO-Burkina Faso
salifba2001@yahoo.fr

²Gestionnaire du Patrimoine Culturel et Touristique, Centre Universitaire de Gaoua
darda47@yahoo.fr

Résumé

La région du sud-ouest, à l'instar d'autres régions du Burkina Faso, regorge d'énormes potentialités culturelles. Les sites ethnographiques font partie intégrante de ce riche patrimoine qui est aujourd'hui menacé par plusieurs facteurs, dont le modernisme, les nouvelles religions, la pression démographique et foncière, entre autres. La ville de Gaoua, notre zone d'étude, a tant bien que mal conservé une bonne partie de ses sites ethnographiques qui sont essentiellement des forêts plus ou moins denses, des marigots et des collines sacrées. Malgré ces efforts de conservation, le constat sur le terrain montre que l'intégrité de ces sites est de plus en plus violée, et leur existence devient problématique alors que ces espaces constituent des lieux de mémoire et de conservation de la biodiversité. Ils constituent l'identité culturelle des communautés locales qui les abritent au regard de leur valeur socio-spirituelle, historique et patrimoniale, et celles-ci comptent les sauvegarder afin de les transmettre à leur descendance. Ainsi, au regard de l'état de conservation peu reluisant de ces paysages culturels, il convient de proposer des stratégies adéquates telles que leur inventaire exhaustif, l'insertion du volet patrimonial dans les politiques d'aménagement du territoire et l'implication effective des autorités communales ainsi que les communautés locales. Notre méthode de travail a consisté en une exploitation des documents écrits relatifs au sujet traité. À la suite, nous avons procédé à des observations directes sur le terrain, assorties d'enquêtes ethnographiques auprès des responsables coutumiers et de personnes-ressources. Cette démarche méthodologique nous a permis de recenser plus d'une dizaine de sites ethnographiques localisés dans les huit (08) secteurs de la ville de Gaoua, et de mener une réflexion sur leurs fonctions ainsi que les menaces auxquelles ils sont confrontés et les perspectives de leur sauvegarde.

Mots clés : Gaoua, sites ethnographiques, sacrés, paysages culturels

Abstract

The southwestern region, like other regions of Burkina Faso, is full of enormous cultural potential. Ethnographic sites are an integral part of this rich heritage which is today threatened by several factors including modernism, new religions, demographic and land pressure among others. The city of Gaoua, our study area, has somehow preserved a good part of its ethnographic sites which are essentially more or less dense forests, backwaters and sacred hills. Despite these conservation efforts, the observation on the ground shows that the integrity of these sites is increasingly violated and their existence becomes problematic while these spaces constitute places of memory and conservation of biodiversity. They constitute the cultural identity of the local communities that shelter them with regard to their socio-spiritual, historical and heritage value and they intend to save them in order to transmit them to their descendants. Thus, with regard to the state of conservation of its cultural landscapes which is less than rosy, it is advisable to propose adequate strategies such as their exhaustive inventory, the insertion of the heritage component in the policies of spatial planning and the involvement of municipal authorities as well as local communities. Our working method consisted of an exploitation of the written documents relating to the subject treated. We then carried out direct observations in the field along with ethnographic surveys with customary leaders and resource persons. This methodological approach has enabled us to identify more than ten ethnographic sites located in the eight (08) sectors of the city of Gaoua and to reflect on their functions as well as the threats they face and the prospects for their backup.

Keywords: Gaoua, ethnographic, sacred sites, cultural landscapes

Introduction

La région du sud-ouest du Burkina Faso regorge d'importants sites ethnographiques. Ces sites sont une combinaison du naturel et du culturel. Ces paysages culturels sont des lieux de mémoire. Ils revêtent une dimension historique, et possèdent une valeur patrimoniale pouvant aider à la compréhension de l'histoire et de l'évolution des communautés. Ces sites ethnographiques sont, pour la plupart des cas, aussi vieux que les villages dans lesquels ils sont implantés. Ils révèlent une importance particulière pour les différentes communautés qui les abritent. Rien d'important dans le village ne peut se faire sans requérir leur approbation. De ce fait, ces biens patrimoniaux étaient protégés ipso facto de toute dégradation ou profanation par la communauté. Chaque membre de la communauté connaissait la sanction qui pouvait s'abattre sur lui en cas de violation des interdits qui régissent ces lieux. Malgré les effets destructeurs de la colonisation et des religions dites révélées, la ville de Gaoua capitale de la région du Sud-Ouest a conservé une bonne partie de ces sites ethnographiques. Si ces derniers survivent encore aujourd'hui, c'est grâce à la dévolution de lieu de culte que leur ont conféré les communautés locales à l'origine. Ces sites composés de bosquets, de marigots et de collines sacrés sont repartis entre les huit secteurs de la ville.

Mais aujourd'hui avec l'urbanisation, les communautés font face à de multiples défis en ce qui concerne leur conservation, qui se trouve menacée du fait des nouveaux paradigmes de croyance, de la pression démographique, de l'exécution des grands travaux et autres aménagements fonciers. D'où les interrogations suivantes : quel est l'état des lieux des sites ethnographiques dans la commune de Gaoua ? Quelle importance patrimoniale, historique et spirituelle revêtent ces biens culturels pour les communautés locales ? Quels sont les principaux facteurs de destruction de ces paysages culturels et quelles stratégies faut-il adopter pour leur protection dans une perspective de développement durable ?

Ainsi, cet article a pour objectif principal de mener une réflexion sur les facteurs qui pourraient être à l'origine de la dégradation des espaces sacrés en milieu urbain ainsi que les perspectives de leur sauvegarde et de leur valorisation. Le présent travail est structuré en trois parties. Dans la première partie, nous exposerons notre démarche méthodologique. Il s'agit notamment d'une brève présentation géophysique de la zone d'étude et la méthode utilisée pour la collecte des données. La deuxième partie sera consacrée à la présentation des résultats auxquels nous sommes parvenus : l'état des lieux des sites ethnographiques de la ville de Gaoua ainsi que leurs fonctions. La troisième partie, elle, discutera les facteurs de destruction des sites ethnographiques et les perspectives de leur protection.

1. Approche méthodologique

1.1. Brève présentation de la zone d'étude

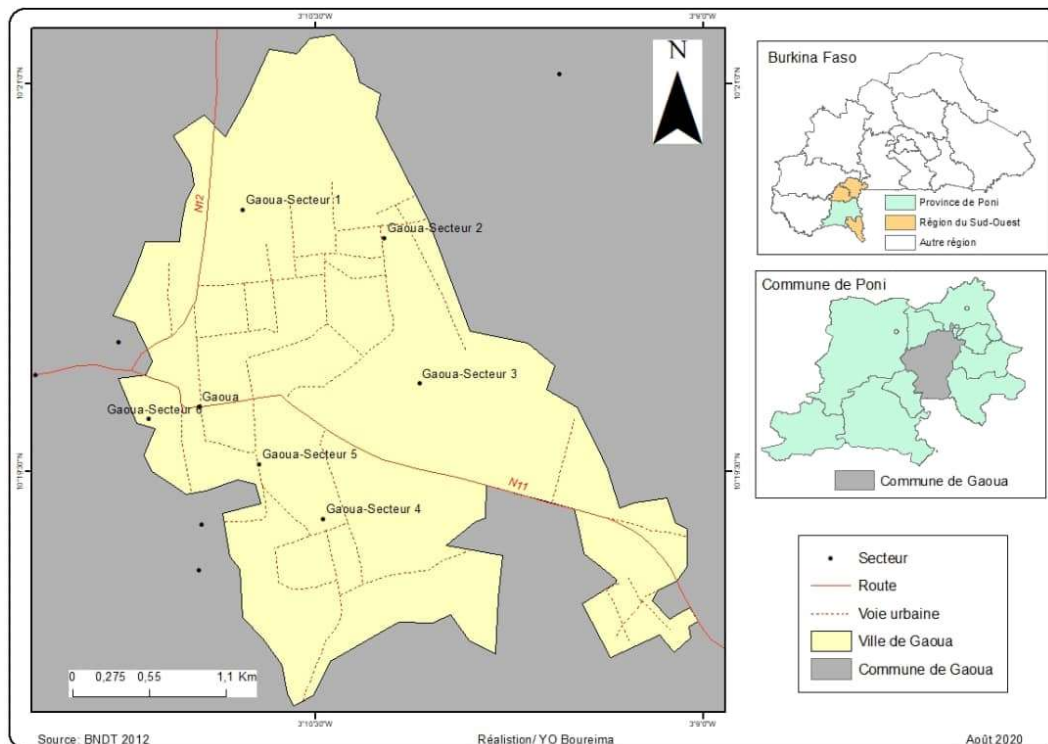
Gaoua est à la fois le chef-lieu de la province du Poni et de la région du Sud-Ouest (Cf. Carte 1). Il est situé à 385 kilomètres de Ouagadougou la capitale et à 210 de Bobo Dioulasso, la deuxième grande ville du pays. La province du Poni est frontalière avec les Républiques de Côte d'Ivoire et du Ghana. Avec la communalisation intégrale du territoire national de 2006, les limites des communes sont désormais confondues à celles des départements. De ce fait, le territoire communal inclut à la fois un espace urbain faisant partie intégrante d'un espace communal généralement plus vaste. La commune de Gaoua compte 8 secteurs et 56 villages administratifs. Elle est l'une des dix (10) communes que compte la province. Elle s'étend sur une superficie de 874 km², soit environ 11,63 % de la superficie de la province du Poni.

L'agglomération urbaine comprend les huit (08) secteurs et est comprise entre les 03°12'23'' et 03°08'58'' de longitude Ouest et entre 10° 18'36'' et 10°21'36'' de latitude Nord. Au plan physique, la région du Sud-Ouest est une région très accidentée où culminent des plateaux d'altitude moyenne de 450 m. Le territoire communal de Gaoua est constitué de deux (02) principales entités : une série de collines birrimiennes : de direction Nord-Sud et les plus hauts sommets, et une plaine située dans la partie Nord, Nord-Ouest et Sud-Est ; elle a une altitude moyenne de 300 m. Sur le plan climatique, la commune de Gaoua appartient à la zone climatique soudanienne et est caractérisée par une saison sèche (environ 6 mois) allant de mi-novembre à mi-mai et une saison humide ou pluvieuse (environ 6 mois),

allant de mi-mai à mi-novembre, couramment appelée hivernage. Quant à la végétation, elle est constituée de forêts galeries, de savanes arborées et arbustives. Elles couvrent une superficie d'environ 318,67km², soit 40,88% de l'aire communale. Le réseau hydrographique de la commune de Gaoua s'organise autour du bassin versant du Mouhoun. Les eaux de surface, peu importantes, sont constituées en majorité de deux (02) cours d'eau pérennes (le Poni et le Kamba), et d'une trame assez importante de cours d'eau secondaires intermittents. Ils se jettent dans le Mouhoun qui sert de frontière naturelle entre le Burkina Faso et le Ghana.

Pour collecter les données sur le terrain nous avons adopté une démarche méthodologique qui a consisté à l'exploitation des sources écrites, orales et l'inventaire des sites sur le terrain.

Carte 1 : Localisation de la ville de Gaoua



1.2. Méthode de Collecte des données

Pour la collecte des données, nous avons suivi deux étapes. La première a consisté en une exploitation des documents écrits relatifs au sujet traité. Les sources écrites susceptibles de nous renseigner sur notre thème de recherche ont été consultés. La deuxième étape est consacrée à l'identification des sites ethnographiques sur le terrain. Pour l'inventaire des sites, nous nous sommes rendus sur le terrain où nous avons visité les différents sites, et nous nous sommes entretenus avec les différents acteurs. Ce sont les chefs de terre, les différents responsables coutumiers des différents quartiers et certains anciens qui ont été approchés. Avec eux, nous avons mené les enquêtes orales. Les informations fournies ont été enregistrées, retranscrites et traitées. Des informations et données complémentaires, notamment en lien avec la perception des autorités locales des sites et les mesures prises pour la sauvegarde de ces derniers, ont été recueillies auprès de la Mairie de Gaoua, la direction provinciale de la culture des arts et du tourisme du Poni et le service départemental des eaux et forêts de Gaoua. A l'issue de tous ces entretiens oraux, nous avons procédé à l'inventaire exhaustif des sites ethnographiques. Chaque site a été décrit selon les paramètres historiques, écologiques et patrimoniaux. Le récepteur GPS (Global Position

System) a permis d'enregistrer les coordonnées géographiques de chaque site rencontré lors du parcours d'inventaires.

Ce travail d'inventaire nous a permis de recenser de nombreux et divers sites ethnographiques que nous avons décrits.

2. Les résultats de l'étude

Les sites ethnographiques se mesurent à l'aune des images mentales des communautés locales à travers un certain nombre de paysages culturels et des pratiques religieuses et rituelles qui les accompagnent. En effet, le concept « paysage culturel comprend trois catégories : les paysages clairement définis conçus et créés par l'homme ; les paysages évolutifs ; qui peuvent être fossiles (témoignages de civilisations disparues) ou vivants (poursuivant leur évolution) ; les paysages associatifs ; qui font une large part aux croyances, traditions et éléments spirituels associés à un espace donné » (UNESCO, 1992). La dernière catégorie, c'est-à-dire les paysages associatifs, correspond bien à ce que nous désignons « sites ethnographiques ». Elle se caractérise par sa force d'association de phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles, qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes. Ces sites ethnographiques sont des œuvres conjuguées de l'homme et de la nature.

Dans la ville de Gaoua, les sites ethnographiques, encore appelés paysages culturels, sont constitués par les bosquets sacrés, les marigots sacrés et les collines ou grottes sacrées. Ces biens ethnographiques sont à la fois patrimoine culturel matériel, au regard de leur caractère tangible, et immatériel parce qu'ils renferment des valeurs intangibles liées aux croyances des communautés locales. Dans chaque secteur de la ville de Gaoua, on trouve une des catégories des sites ethnographiques ci-dessus citées. Leur nombre élevé s'expliquerait par le contexte particulier de l'univers *lobi ou birifor* dans lequel, malgré la modernité et la montée des religions révélées, la persistance et la survivance des croyances ancestrales restent vivaces. Dans ce milieu, toute manifestation visible est soutenue par une autre forme de manifestation invisible, insufflée par des forces surnaturelles. Ces manifestations sont codifiées et consignées dans le langage articulé, mais aussi matérialisées par des autels, des statuettes, et autres supports matériels puisés dans la nature comme les bois sacrés, les collines, et les rivières sacrées.

2.1. Les bosquets sacrés abritant "Dithil" ou "Tingane"

Le "Dithil" ou le "Tingane" est une divinité implantée dans chaque village lobi ou birifor. Il est logé dans un bosquet à l'écart du village. Après la création du village, la deuxième chose à faire c'est d'installer le "Dithil". Le fondateur du village identifie un espace boisé et y installe un autel qui va veiller sur le village et ses habitants. Cette installation est faite par les premiers occupants des lieux à savoir les *Touni*, les *Lorhon* ou *Koulango*. La deuxième famille à rejoindre la famille fondatrice fut associée à la gestion de l'esprit de la terre. Elle détint le couteau au moment des sacrifices⁶. Dans certains cas, il y a une troisième famille qui est associée. C'est la famille médiatrice. L'autel du "Dithil" est généralement constitué par un caillou, le plus souvent disposé au pied d'un arbre sacré sur lequel coule le sang des poulets et autres animaux immolés par les villageois (M. PERRE, 1982, p.175). Le "Dithil" ou le "Tingane" est la divinité qui protège et régit le groupement vivant sur l'aire géographique attribuée au village lors de sa fondation.

Dans la ville de Gaoua, on dénombre sept (7) sites consacrés au "Dithil" ou "Tingane". Chacune de ces divinités est caractérisée par une forêt sacrée dans laquelle on dénombre plusieurs espèces végétales protégées. Ainsi, le premier « dithil » est appelé « *kourefa* » en langue locale *lobiré*. Il serait le plus ancien et serait installé par Kombi Palé, l'oncle de Bafuji⁷, fondateur de Gaoua. Le site est constitué par une petite forêt circulaire d'environ 60 m de diamètre (Cf. photo 1). Le deuxième bosquet sacré abritant le « dithil » de Tielkan est situé au secteur N°2 de la ville de Gaoua. Il est constitué par une forêt de plusieurs dizaines d'hectares aux espèces végétales variées (Cf. photo 2). Il abrite à son sein l'autel du

6 Toutes ces informations sont données par tous les chefs de terre des différents lignages de la ville de Gaoua

7 Selon les traditions orales la ville de Gaoua serait fondée par Palé Bafuji

village et la tombe (Cf. photo 3) de Palé Bafuji, fondateur de Gaoua. Selon les traditions orales, le *dithil* serait installé par ce dernier bien avant l'occupation coloniale française. De nombreux tessons de céramiques jonchent certaines parties du bosquet. Le troisième « *dithil* » appelé le « *Poni-dir* » en langue locale *lobiré* est situé dans le quartier Ponitionaho. Il se caractérise par une forêt d'environ un hectare. Ce bosquet sacré appartiendrait aux *Touni* qui seraient venus de Bakouléna installer le « *dithil* ». Le « *tigane* » ou « *dithil* » du quartier Gane se localise dans le quatrième bosquet sacré de la ville de Gaoua. Il se caractérise par une forêt assez clairsemée de plus d'un hectare, composée essentiellement de *neem*, de *tecks* et de quelques espèces locales. L'autel est installé au pied d'un arbre. Actuellement, le site est entouré de concessions.

Photo 1 : bois sacré dit « kourefa »



Photo 2 : bois sacré de Tielkan



Source : Da Dar, janvier 2021

Photo 3: tombe de Palé Bafuji dans le bois sacré de Tielkan



Source : Da Dar, janvier 2021

Le cinquième « *dithil* » ou « *tigane* », appelé « *tigane* » de Sampoli, est une forêt assez touffue de forme presque circulaire. Il abrite plusieurs espèces végétales tels que *Anogeisus leiocarpus*, *Blighia sapida*, *Khaya senegalensis*, *Lannea microcarpum*, etc. (Cf. photo 4). Il est situé dans le quartier de Sampoli. Le sixième « *tigane* » de la ville de Gaoua, appelé « *tigane* » de Tonkar (Cf. photo 5) est situé à peu près

à 2 km du centre-ville et non loin du carrefour de Nako. Le « tigané » est installé au milieu d'un bosquet de plus de quatre hectares plus ou moins touffus. Sur le site, l'on note l'existence d'une rivière sacrée abritant des animaux tels que des serpents, des varans tous aussi sacrés et vénérés par les communautés locales. Le septième et dernier bosquet sacré de la ville de Gaoua abrite le « dithil » de Tioblora. Le site est situé sur la route nationale N°11 Gaoua-Batié non loin de la cité du 4 août, après l'espace culturel Nani PALE. Il est constitué par une forêt rectiligne qui s'étend sur plus de 2 km. Le « dithil » est installé du côté nord du site. Ce bosquet sacré est considéré comme le réceptacle des êtres invisibles, notamment les génies. Cette croyance locale est un outil efficace de protection des différentes forêts sacrées ci-dessus décrites.

Photo 4 : Bosquet sacré de Sampoli



Photo 5 : Bosquet sacré de Tonkar



Source : Da Dar, janvier 2021

En plus des bosquets sacrés, les biens ethnographiques de la ville de Gaoua se composent également des marigots et collines sacrés.

2.2. Les biens ethnographiques à caractère hydrique : les marigots sacrés

Chez les peuples de la région du Sud-Ouest du Burkina Faso, l'eau a un esprit. C'est d'ailleurs pour cela que la plupart des cours d'eau sont sacrés. Des sacrifices sont faits au bord des cours d'eau pour adorer ces esprits. En effet, appelé *koula* en langue locale *lobiré*, le marigot a un caractère sacré chez les peuples *lobi* et *birifor*. C'est un lieu de mémoire et de communion entre le monde visible et le monde invisible. Cinq importants marigots sacrés sont identifiés dans la ville de Gaoua. Ce sont : le *Ponir*, le *Koula de Gane*, le *Koula de Toukpin*, le *Koula de Gbakonon* et celui de *Sampoli* (Cf. photos 6 et 7.). Ces différents cours d'eau sacrés sont constitués par des berges sur lesquelles l'on note la présence de nombreuses espèces végétales et animales toutes aussi sacrées. Chaque secteur de la ville de Gaoua en possède et ils sont vénérés par les populations locales. Certains cours d'eau sont chargés d'histoire et constituent une source inestimable à la reconstitution du passé. C'est l'exemple du "*Ponir*" qui a donné son nom à la province de Poni.

La troisième composante des sites ethnographiques dans la ville de Gaoua est constituée par des collines et grottes sacrées.

Photo 6 : marigot sacré de Sampoli



Photo 7 : marigot sacré de Gbakonon



Source : Da Dar, janvier 2021

2.3. Les biens ethnographiques à caractère géologique : les collines et grottes sacrées

Les collines et les grottes sacrées dont nous faisons cas ici sont à l'origine des formations géologiques naturelles que l'homme va transformer et aménager pour des usages rituels. Trois importants sites ethnographiques à caractère géologique sont identifiés dans la ville de Gaoua. Il s'agit de la colline sacrée dénommée *tan-kira*, (Cf. photo 8), de *Bafuji Boho* (Cf. photo 9) ou la grotte sacrée de la gendarmerie et la grotte *Himporo*. En effet, le *tan-kira* s'étend sur plus de 2 km. Elle va de la place de la femme, située au sud de la ville, au gouvernorat, situé au nord. C'est une colline d'altitude moyenne, environ 250 m. Quant aux deux grottes, elles sont des cavités naturelles formées dans les cuirasses plio-quaternaires. Actuellement, leurs entrées sont envahies par des forêts constituées de nombreuses espèces végétales. Tout comme la colline sacrée, les deux grottes sont des lieux de culte de grande importance pour les communautés locales. En effet, dans les croyances des peuples *lobi* et *birifor*, les collines et grottes sont des lieux censés abriter des génies ou des esprits, donc qui font l'objet de culte et d'adoration aux hommes. Ils étaient pour la plupart du temps hantés à l'origine par des génies, qui ont été par la suite « apprivoisés » par l'homme afin qu'ils le protègent⁸. Contrairement au "Tingane", les collines et les grottes ne sont pas la propriété exclusive d'une famille ou d'un clan. Elles servent de lieux de culte à toute la communauté villageoise même, et même au-delà.

⁸ Selon la cosmogonie lobi et birifor

Photo 8 : Colline sacrée dite « *tan-kira* »Photo 9: grotte sacrée dite « *Bafuji-boho* »

Source : Da Dar, janvier 2021

Au regard de ce qui précède, quelles fonctions jouent les différents sites ethnographiques de la ville de Gaoua ?

2.4. Les fonctions des sites ethnographiques

Les sites ethnographiques en tant que paysages culturels et lieux de mémoire sont d'une grande importance aussi bien pour les communautés que pour la conservation de la biodiversité. Dans la ville de Gaoua les bosquets sacrés ainsi que les marigots et collines sacrés font partie intégrante de l'identité culturelle et culturelle des communautés locales. Ces biens culturels remplissent des fonctions multiples et multidimensionnelles, qui sont d'ordre spirituel, historique et patrimonial. À cet effet, nous convenons avec E. ESOH (2003, p.2) lorsqu'il écrit : « les cultures de l'Afrique noire tirent en grande partie leur vitalité, leur richesse spirituelle et non matérielle, de la relation qu'elles entretiennent avec la nature et en particulier avec ces lieux sacrés. Parce qu'ils remplissent plusieurs fonctions : espaces de méditation pour les populations autochtones, lieux de réunions des notables où se prennent de grandes décisions qui concernent la communauté, lieux de cultes et d'initiation, cimetières des ancêtres, lieu de recueillement, ils représentent pour les communautés autochtones, des lieux permettant de maintenir la solidarité intra et intergénérationnelle, dimension importante du développement durable ».

2.4.1. Les fonctions socioreligieuses des sites ethnographiques

Les espaces culturels, notamment les forêts, les marres, les collines abritent des esprits (mânes des ancêtres, génies de l'eau, génies des collines, etc.). La vie spirituelle des communautés repose sur ces espaces. D. JUHE-BEAULATON (2006, p.2) et S. SAVADOGO et al. (2011, p.1640), ont montré l'importance socio-culturelle des bois sacrés dans les communautés locales de l'Afrique de l'Ouest. En effet, ils abritent des divinités, des cimetières et sont aussi des lieux d'initiation et de célébration de cérémonies rituelles. Dans les communautés *lobi* et *birifor* de Gaoua, chaque village a au moins un bois sacré qu'il adore. De plus, certains espaces, précisément les forêts sacrées, sont des lieux d'hébergement des initiés. En effet, après la première phase où les initiés se sont rendus au bord du fleuve pour les premiers rites initiatiques, ils reviennent terminer cette formation au village, mais à l'écart des concessions. Et ce sont les forêts sacrées qui les accueillent pour cette dernière phase qui fera d'eux des adultes. C'est ainsi que les sites du « *Tingane* » de « *Gane* », de « *Toukpin* », et de « *Kpier-lou* », respectivement aux secteurs N°3, 4, et 8 sont des lieux qui hébergent les initiés. Selon S. IDANI (2013, p.85) : « l'initiation est une technique éducative à haute définition doublée d'une portée socioreligieuse. Ciment de la société, elle permet aux pierres de l'édifice social de tenir les unes aux autres. Elle joue un rôle essentiel pour la régulation du système des rapports sociaux ». Ces espaces sacrés jouent ainsi un rôle primordial dans la cohésion sociale. La coutume recommande qu'avant toute opération, les maîtres

des coutumes sollicitent le concours des divinités pour réussir la mission que leur a confiée la communauté. La vénération de ces lieux commande le respect d'un certain nombre de valeurs aussi bien de la part des sacrificateurs que de l'ensemble des membres de la communauté. Les sacrificateurs doivent être honnêtes, équitables envers tous, ils ne doivent pas faire de discrimination. Toute personne qui vit dans le village est sous la protection du « *Dithil* » ou « *Tingane* ». Quiconque enfreint à une de ces règles, sera châtié par les ancêtres ou les génies. Les membres de la communauté se doivent également d'être exemplaires. Ainsi le vol leur est proscrit, ils ne doivent pas commettre l'adultère, ils doivent avoir un bon cœur et éviter la sorcellerie. Le respect de toutes ces prescriptions garantit la paix, l'amour entre les membres de la communauté et la solidarité. Chacun est redevable envers l'autre. Celui qui est témoin d'un viol ou d'un vol et ne le dénonce pas est châtié au même titre que le fautif, sinon plus.

Selon la conception du monde en Afrique noire, les biens ethnographiques que sont les collines, les mares et les forêts sacrées constituent une porte d'entrée et de sortie entre les vivants et les ancêtres, entre les visibles et les invisibles, entre le temporel et l'intemporel. A ce propos, E. ESOH (2003, P.3) ; écrit : « les bois sacrés qui sont un instrument de la spiritualité traditionnelle sont le lieu de cosmogonie suprême, le trait d'union entre l'ici et l'ailleurs spirituel, le lieu de transition entre le monde des humains et celui des non humains ». Chez les peuples *lobi* et *birifor*, la plupart des sites culturels sont localisés dans les bosquets sacrés. En effet, ces lieux de mémoire assurent aux communautés un mieux-être. La grande partie de ces sites reçoit périodiquement des sacrifices d'animaux dont la typologie varie selon les saisons de l'année et de la nature des préoccupations de la communauté. Suivant les cas, on peut avoir soit des sacrifices solennels ou individuels, des sacrifices propitiatoires pour calmer les mauvais esprits et conjurer les calamités, ou des sacrifices d'action de grâce pour exprimer reconnaissance et gratitude aux esprits pour la protection accordée à la communauté. Les animaux sacrifiés sont généralement des poulets. Toutes ces pratiques témoignent du caractère toujours vivant de certains sites et de l'attachement des populations aux traditions ancestrales séculières. Parallèlement, ces pratiques donnent lieu à des manifestations coutumières d'importance communautaire. Comme les mosquées et les églises et temples pour les musulmans et chrétiens, les sites ethnographiques sont pour les peuples *lobi* et *birifor*, toujours très attachés à la religion traditionnelle, des espaces d'expression et de ferveur de leur spiritualité. Chez eux, l'écologie dans toute sa totalité est sacrée et spirituelle. La plupart des sites ethnographiques ci-dessus décrits sont de véritables sanctuaires.

2.4.2. Les fonctions historiques des sites ethnographiques

On ne peut pas parler de patrimoine culturel au Burkina Faso, particulièrement dans la région du sud-ouest, sans évoquer les sites ethnographiques. C'est une région qui est réputée conservatrice de sa culture et de ses traditions. Malgré la présence des « religions révélées », les pratiques ancestrales ont encore cours, ce qui a permis la conservation de bien de patrimoines culturels, matériel et immatériel. En effet, l'histoire de chaque village est liée au moins à un bois sacré appelé "*Dithil*" ou "*Tingane*". Après la création du village, le "*Dithil*" ou le "*Tingane*" est installé de sorte que l'histoire de ce village soit liée à celle de ce site.

Aussi, les rapports conflictuels de chaque peuple avec ses voisins l'amènent à la recherche des voies et moyens pour se défendre et vivre en sécurité et dans la prospérité. C'est pourquoi d'autres divinités seront installées en « apprivoisant » les génies des lieux ou en matérialisant des ancêtres décédés afin qu'ils les protègent et, en retour, les villageois leur font des offrandes de façon périodique ou saisonnière. Ces cérémonies rituelles sont des sources inestimables pour l'écriture de l'histoire des peuples concernés.

Le caractère sacré des bois concerne leur dimension historique, car considérés comme les premiers lieux de résidence et/ ou d'inhumation des communautés autochtones (N. BIRBA, 2018, p.272). Dans la ville de Gaoua, les bois sacrés s'inscrivent dans cette logique. En effet, le site du "*Tingane*" du secteur N°2 de Gaoua abrite la tombe de Bafuji PALE, fondateur de la ville. Aussi, y trouve-t-on un baobab qui porte

le nom de Kombi qui était son oncle. Ce site qui abrite également des fondations en pierre et de nombreux tessons de céramique apparaissent comme de véritables sources tangibles pour la reconstitution de l'histoire de Gaoua. En Afrique noire, les bois sacrés constituent des références identitaires pour les populations autochtones. Ils sont les témoins de l'histoire de nos peuples, et portent tous les signes qui accompagnent le changement. Ce sont nos monuments et nos musées (E. ESOH, 2003, p.4).

Les peuples *lobi* et *birifor* sont adeptes de la religion traditionnelle, comme bien de peuples au Burkina Faso. Ils vénèrent de ce fait des forêts, des rivières, des collines et autres lieux sacrés. Ils entretiennent ainsi un lien avec les dieux et les esprits de leurs ancêtres. À ce propos, N. BIRBA (2018, p.272) écrit : « les bosquets sacrés sont des réceptacles et des canaux de communication et de communion entre les vivants et leurs dieux, leurs ancêtres ». Chaque année, les communautés effectuent des rites sur ces espaces. Avant le début des semis, les villageois préparent de la bière locale (communément appelée « dolo ») qu'ils offrent à leurs divinités à savoir le "*Tingane*" ou le "*Dithil*" pour demander sa bénédiction pour une saison fructueuse. À la fin des récoltes, le même rituel est observé pour les remercier. Aussi chaque sept ans, certaines forêts sacrées accueillent les initiés du "djoro" de retour du fleuve. Ce sont des lieux de mémoire qui permettent aux populations autochtones de sauvegarder les liens historiques avec leurs ancêtres. Ainsi, S. IDANI (2013, p.87) estime que la pérennisation de ces lieux de culte peut constituer des atouts pour les chercheurs, notamment ceux en sciences sociales et humaines. Ils peuvent permettre de mener des recherches sur le peuplement, les migrations et les relations entre les différentes communautés en présence. Les sites ethnographiques constituent alors des repères historiques des communautés locales de Gaoua. Ils sont chargés d'histoire et révèlent aussi bien les grandes étapes de la formation des peuples que leur évolution dans le temps.

2.4.3. Les fonctions patrimoniales

La loi sur le patrimoine culturel du Burkina Faso le définit comme : « l'ensemble des biens culturels, naturels, immeubles, immatériels, publics ou privés, religieux ou profanes dont la préservation ou la conservation présente un intérêt historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque »⁹. De ce fait, tout patrimoine est un héritage reçu par la génération actuelle de leurs ascendants et elle doit travailler à le transmettre à la future génération. C'est en cela que les sites ethnographiques de la ville de Gaoua apparaissent comme un patrimoine culturel matériel.

En effet, le Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel associe, depuis 1992 les éléments naturels et culturels et aboutit à la définition de « paysage culturel » (E. ADJANOHOUN, 1998, p.69-84). Trois catégories de paysages culturels sont reconnues par le Comité du patrimoine mondial : les paysages créés (jardins, parcs), les paysages évolutifs (reliques ou vivants, ils sont associés aux modes de vie traditionnels) et les paysages associatifs (association de phénomènes religieux, culturels à l'élément naturel), auxquels se rattachent directement les bois sacrés. Ceux-ci sont des autels qui sont installés dans une zone boisée qui existe déjà. Du fait de l'interdiction de couper le bois, la zone finit par devenir une forêt. Les responsables coutumiers sont attachés à leurs espaces sacrés qu'ils tiennent à préserver jalousement. Certains pensent que ce patrimoine, quoiqu'il arrive, ne pourra pas disparaître. Ils font partie de leur identité culturelle. Il est imaginable d'envisager un village *lobi* ou *birifor* sans le "*Dithil*" ou "*Tingane*". Ces espaces hérités des ancêtres continuent d'être les lieux d'adoration, et les responsables coutumiers tiennent à les transmettre aux générations futures. C'est pour cela qu'il faut au moins deux personnes dépositaires des secrets de ces espaces sacrés. Dans les communautés *lobi* et *birifor*, les bois sacrés sont vus par les communautés autochtones comme une partie intrinsèque de leur identité culturelle. Ils constituent des références identitaires pour les populations autochtones. Ils sont les témoins tangibles de leur histoire, et portent tous les signes qui accompagnent le changement. Ils tiennent toujours une place importante dans la vie de ces

9 Article 3 de la loi n°024-2007/AN du 13 novembre 2007

communautés. L'importance patrimoniale des bois sacrés africains est décrite par E. ESOH (2003, p.7) en ces termes : « les bois sacrés constituent de potentiels paysages culturels et naturels dont certains présentent une valeur universelle en matière d'authenticité et d'intégrité. De ce fait, ils peuvent bien être insérés dans la liste du patrimoine mondial contribuant ainsi à une meilleure représentativité de l'Afrique ». C'est dire alors que les sites ethnographiques de la ville de Gaoua constituent un patrimoine culturel à la fois matériel et immatériel.

Quel est l'état de conservation des biens ethnographiques dans la ville de Gaoua ? Quelles peuvent être les perspectives pour leur sauvegarde ?

3. Discussion

En dépit de leur importance sur le plan spirituel, historique et patrimoniale, les sites ethnographiques sont menacés par l'urbanisation. À cet effet, il urge de prendre des mesures idoines pour leur protection dans une logique du développement durable.

3.1. L'urbanisation et les nouvelles pratiques religieuses comme facteurs principaux de destruction des sites ethnographiques ?

Au Burkina Faso, en général, et dans la région du sud-ouest, en particulier, la religion traditionnelle était la seule religion jadis pratiquée. La tradition et la coutume étaient de rigueur chez les Lobi, *Dagara, Birifor, Djan, Gan, Touni*, etc. Les dignitaires de la religion traditionnelle veillaient rigoureusement sur la préservation des lieux sacrés qui abritent les divinités adorées.

De nos jours, l'urbanisation a induit de nouveaux paradigmes dans la croyance avec l'implantation des religions monothéistes. Aussi ; la démographie galopante a-t-elle entraîné une pression insoutenable sur les terres. Tout cela a un impact négatif sur la préservation des sites ethnographiques dans la ville de Gaoua.

Ainsi, a-t-on assisté à de profondes mutations dans la gestion des espaces sacrés, principalement en milieu urbain. À ce sujet, S. SAVADOGO et al. (2011, p.1640) écrivent : « l'entrée du christianisme et de l'islam a entraîné des mutations sociales qui ont affecté beaucoup de cultures. Ces mutations se sont traduites par des conversions massives en ces religions monothéistes et par conséquent l'abandon progressif des pratiques et des rites animistes. S'en est suivi le non-respect et le rejet de nombreuses lois coutumières avec les changements des manières de penser et de comportements ».

Les responsables coutumiers interrogés dans le cadre de la présente étude ont laissé entendre que la plupart de personnes qui violent les interdits dans les zones sacrées sont celles qui ne croient plus aux religions traditionnelles. Elles se livrent à la coupe du bois et à l'abattage des animaux sacrés. Certains adeptes de ces nouvelles religions vont jusqu'à vouloir chasser les génies qui se trouvent dans les bois sacrés. Le non-respect des sites ethnographiques est de nature à détériorer le climat social. Ainsi S. SAVADOGO et al. (2011, p.1654) soutiennent que : « L'introduction de nouvelles confessions religieuses (Islamique et Chrétienne) dont certaines idéologies s'opposent fortement aux pratiques des rites traditionnels jugés sataniques et démoniaques a aussi ébranlé la cohésion sociale et contribué à la fragilisation des forêts sacrées, menaçant ainsi leurs existences ». D. JUHE-BEAULATHON (2006, p.6) abonde dans le même sens en affirmant que le brassage culturel entre population locale et allochtone perturbe l'équilibre instauré par les autochtones, en rapport avec les forêts sacrées. En effet, ajoute-t-il, la différence de cultures, de mœurs et de perceptions joue négativement sur le respect qui est voué à ces espaces.

Relativement à la pression démographique, dans la ville de Gaoua, les différents lotissements et le développement des habitats spontanés couramment appelés « non lotis », ont des conséquences négatives sur la protection des espaces sacrés. Ainsi le site du "*Tingane*" du secteur N°2 quartier Tielkan a été empiété par le lotissement. Aussi, au quartier *Gane* (secteur N°3), le site du "*Tingane*" a été parcellé. Les autochtones ont riposté en enlevant les bornes. Pour eux, il n'est pas question que des

personnes d'autres confessions religieuses et d'autres ethnies puissent habiter autour du site sacré qui sert également de lieu de séjour pour les initiés du *djoro*. À ce propos, D. JUHE-BEALATHON (2010, p.14), attire l'attention sur les menaces qui pèsent sur ces espaces sacrés, en ces termes : « ces lieux particuliers de conservation de la mémoire collective sont en danger, encore plus en ville, avec la croissance démographique et l'extension du tissu urbain souvent incontrôlé ».

Le développement des habitats hors lotissement a également des impacts négatifs sur les espaces sacrés. Les nouveaux habitants de ces quartiers, qui ne sont pas imprégnés des interdits, les violent et profanent les sites sacrés. C'est ainsi qu'au quartier Ponitionaho (secteur N°2) les riverains violent certains interdits liés au site. Ils ont d'ailleurs transformé les alentours de l'espace en un dépotoir d'ordures (Cf. photo 10).

Des propriétaires terriens véreux en viennent à vendre des terrains jusqu'à rentrer dans l'emprise des zones sacrées. C'est le cas du côté Est de Toukpin (secteur N°4) et de l'espace sacré au bord de la rivière *Ponir*. De plus en plus, les gens font fi de ces espaces. Ils les morcellent et y construisent. C'est l'exemple du site de *Gbakono* sur la voie de contournement. En effet, la pression démographique accompagnée d'une urbanisation non maîtrisée de la ville (...) constituent les facteurs fondamentaux de dégradation des sites.

Photo 10: Le bosquet sacré de Poni-dir, transformé en un dépotoir d'ordures



Source : Da Dar, janvier 2021

3.2. Perspectives de sauvegarde des sites ethnographiques de la ville de Gaoua

La sauvegarde des sites ethnographiques de la ville de Gaoua relève aussi bien de la responsabilité des communautés locales que des autorités déconcentrées et décentralisées. C'est pourquoi il doit avoir une synergie d'actions entre les différents acteurs. En effet, la plupart des espaces sacrés ne sont pas clairement délimités. Il convient donc que les responsables coutumiers, avec l'aide des autorités compétentes (préfet, maire, service de l'environnement et de la culture), puissent procéder à leur délimitation. Cette délimitation pourrait être matérialisée par des clôtures ou des haies vives. On gagnerait davantage en reboisant les bois sacrés pour mieux conserver la biodiversité et les rendre impénétrables, ce qui dissuaderait les éventuels contrevenants.

La commune a intérêt à créer un comité communal de protection et de gestion des sites culturels et naturels en collaboration avec la population locale. Ce comité aura pour rôle principal d'identifier tous les sites ethnographiques de la commune, de les documenter et de proposer des mesures de sauvegarde en fonction de leur spécificité. Ainsi, pour protéger et valoriser un patrimoine, qu'il soit culturel ou naturel, il faut d'abord l'identifier. Ainsi, l'inventaire, c'est la démarche qui consiste à faire l'état, à

recenser sur une aire donnée, géographique ou culturelle, les éléments du patrimoine culturel : monuments historiques, sites archéologiques, mausolées, festivals, sanctuaires, paysages culturels. Ces éléments peuvent appartenir à l'État, à une collectivité territoriale et même à une personne physique (N. BIRBA, 2018, p.285). Des délibérations doivent être prises par le conseil municipal pour protéger ces espaces. Ces délibérations viendront conforter les actions des responsables coutumiers qui peinent à se faire entendre auprès des populations en ce qui concerne la protection des sites sacrés. Ainsi, le patrimoine ethnographique de la ville de Gaoua doit être considéré comme un patrimoine culturel et naturel, c'est la seule possibilité pour qu'il soit pris en compte dans les politiques d'aménagement du territoire. En effet, nous partageons la proposition de E. ESOH (2003, p.5) relative aux mesures de protection des bois sacrés en Afrique lorsqu'il écrit : « il faut désormais considérer les bois sacrés d'abord comme des patrimoines culturels et naturels ; en tant que tels, ils doivent être inclus dans les listes indicatives du patrimoine pays africains. Ainsi, ils seront légitimés, et le rôle des chefs traditionnels comme personnes-ressources garantes de la valorisation de l'identité culturelle locale sera validé. Par là même, la valorisation des sites sacrés comme moyen efficace pour parvenir à la conservation des forêts sera considérée ». Dans certaines communautés de l'Afrique de l'Ouest, des exemples de sauvegarde des sites ethnographiques, notamment les bois sacrés existent. En pays Sénoufo, en Côte d'Ivoire, les bois sacrés appelés *Sinzang*, sont réservés aux cérémonies initiatiques du *Poro*. Il est interdit de créer des champs dans les bois sacrés, d'y abattre des arbres, d'y pénétrer avec des machettes (J. ZOUNDIHEKPON, 1999, p.21).

En plus de l'inventaire exhaustif qu'il faut faire pour connaître le patrimoine ethnographique dans la ville de Gaoua, il est impératif d'insérer le volet patrimonial dans les études d'impact sur l'environnement qui est un outil d'aide à la décision. Ainsi, lors des grands travaux (réalisation de route, de barrage, lotissement...) que la ville a connus, des études d'impact patrimonial et archéologique ou social devraient être réalisées pour éviter la destruction de certains biens culturels. Par exemple, si ces études avaient été menées, on aurait pu conserver l'intégrité du site culturel de *Gane* et la forêt sacrée de *Tielkan* lors des travaux d'aménagement de la ville de Gaoua.

Conclusion

La ville de Gaoua regorge de nombreux sites ethnographiques. Ces sites qui ont fait l'objet de notre étude occupent une place importante dans la vie des communautés locales. Ces espaces sacrés sont un héritage ancestral qui se doit d'être protégé et sauvegardé afin de le transmettre le plus intact possible aux générations futures. Malheureusement, ces paysages culturels sont confrontés à l'urbanisation et certaines pratiques religieuses qui rendent leur existence problématique.

La technique traditionnelle de conservation de ces sites ethnographiques, basée sur le respect des interdits, ne suffit plus face à un monde en perpétuelle mutation. Il faut donc des actions concrètes et concertées pour parvenir à sauvegarder ce riche patrimoine naturel et culturel. Ainsi ; faudra-t-il commencer par faire un inventaire exhaustif du patrimoine de la commune dont les paysages culturels sont partie intégrante. En plus, il faudra des actions de sensibilisation de la population pour permettre aux riverains de prendre conscience du caractère sacré de ces bois et de leur valeur spirituelle, historique et patrimoniale. Aussi ; les autorités coutumières de la ville de Gaoua doivent-elles prendre conscience qu'à elles seules, elles ne peuvent pas réussir cette mission de sauvegarde de leur patrimoine culturel. L'État doit prendre des lois plus contraignantes, notamment l'insertion du volet culturel dans les études d'impacts environnementaux qui protègent plus spécifiquement le patrimoine culturel (matériel et immatériel). Enfin, les populations locales doivent être associées à tout projet de sauvegarde ou de valorisation du patrimoine culturel.

Références bibliographiques

ADJANOHOUN Edouard, 1998, « La notion de paysage culturel et les liens nature culture en Afrique », in C. *Le Cour Grandmaison* et G. *Saouma-Forero* (dir.), *Le patrimoine culturel africain et la*

convention du patrimoine mondial. Quatrième réunion de Stratégie globale, Porto Novo, UNESCO, pp. 69-84.

BIRBA Noaga, 2018, « Les bois sacrés et les sites associés de la commune de Koudougou (Burkina Faso) : un patrimoine culturel oublié », in *Revue Wiiré*, N°7 de Novembre 2018, pp. 267-292.

ESOH Elamé, 2003, « Plaider pour une protection des bois sacrés en Afrique noire », in Actes du XIIème Congrès forestier mondial, Québec-Canada, Tome A-FAO, pp. 2-14.

IDANI Salifou, 2013, « Enjeux des lieux de mémoire à Diapangou (Burkina-Faso) : bois et autres lieux sacrés », in *Revue RHETRIA*, n°3, pp.79-100.

JUHE-BEAULATON Dominique, 2010, *Forêt sacrées et sanctuaires boisés : des créations Culturelles et biologiques* (Burkina Faso, Togo, Bénin) ; Paris, Karthala, 280 p.

JUHE-BEAULATON Dominique, 2006, « Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés et la "conservation de la biodiversité", Bénin, Burkina Faso et Togo », in *Actes de l'atelier IFB*, sur Dynamique de la biodiversité et modalités d'accès aux milieux et aux ressources, Fréjus 7-9 septembre 2005, Paris, pp. 68-74.

PERE Madeleine, 1982, *Les deux bouches », les Sociétés du « rameau lobi » entre la tradition et le changement : villages en traditions*, Thèse de Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, Tome 2.

SAVADOGO Salfio, OUEDRAOGO Amadé et THIOMBIANO Adjima, 2011, « Diversité et enjeux de conservation des bois sacrés en société Mossi (Burkina Faso) face aux mutations socioculturelles actuelles », in *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, pp. 1639-1658.

ZOUNDJIHEKPON Jeanne, 1999, « Etude de cas sur les écosystèmes de savane et de terre sèche en Côte d'Ivoire : le projet du Parc National de Comoé et le projet de Community-based natural resources and wildlife management-GEPRENAF », in *Journal Montréal -Canada*, pp.12-28.